6-7 EDOUARD VII, A. 1907

## HAMILTON Á SYDNEY.1

Duplicata.

Québec, le 20 avril 1785.

MILORD,

Dans une précédente lettre à Votre Seigneurie, j'avouais sans dissimulation mon entière ignorance de plusieurs sujets concernant l'état de cette province qu'une personne de ma position devait nécessairement connaître.<sup>2</sup> Bien que je me renseigne journellement de plus en plus, je crains, cependant que mes longues lettres ne contiennent trop peu de matières pour offrir de l'intérêt.

Les procès-verbaux du Conseil exposeront certainement les efforts de quelques membres visant à faire décréter des mesures salutaires, à améliorer les lois défectueuses et à rendre aussi désirable que digne de respect une constitution anglaise.

Il sera constaté que ces efforts ont été combattus et contrecarrés généralement par les mêmes personnes dont les tentatives, cependant, restent quelquefois sans succès.

Cela peut paraitre une opinion risquée que d'avancer qu'il y a certaines personnes dans cette province désireuses, semble-t-il, de laisser les Canadiens subir sous un gouvernement anglais des contraintes et supporter des fardeaux tels qu'ils gardent une impression favorable de leur première situation sous les lois françaises et un gouvernement arbitraire. Dans quel autre dessein empêcherait-on la substitution de moyens légaux aux odieux et injustes services par corvées? Pourquoi les services n'ont-ils pas été réglés et distribués également?<sup>3</sup>

¹Archives canadiennes, Q. 24-2, p. 291. Quand Haldimand retourna en Anglettere dans l'automne de 1784, le leiutenant-gouverneur Henry Hamilton assuma les fonctions d'administrateur civil, tandis que Saint-Léger reçut le commandement militaire, Hope devenant commissaire général. Après l'adoption de l'Acte de Québec, Hamilton avait été nommé, par Dartmouth, lieutenant-gouverneur à Détroit et il fut un de ceux à qui incomba la pénible tâche de se servir des sauvages pour harceler les établissements, échelonnés sur la frontière, des colons anglais de la Pennsylvanie et de la Virginie, pendant la révolution. Plus tard, comme lieutenant gouverneur de la province de Québec et président du Conseil législatif, il encouru, en raison de sa défense de l'introduction au Canada des institutions britanniques, l'inimitié du gouverneur Haldimand et de ses amis, particulièrement du colonel Henry Hope, qui lui succéda au poste de lieutenant-gouverneur. Thomas Townsehnd, par la suite vicomte de Sydney, fut un des secrétaires d'État en 1782, mais il avait été remplacé par Fox pendant l'administration Shelburne. Il devint de nouveau secrétaire d'État au ministère de l'intérieur le 23 décembre 1783. Il fut créé baron de Sydney en mars 1783 et vicomte de Sydney en 1789.

La Lettre mentionnée ici est évidemment celle du 2 décembre 1784 dans laquelle il parle de son inexpérience des détails du gouvernement, à cause du manque de renseignements. Voir Q. 24-1, p. 24. Il revient sur le sujet dans sa lettre du 23 janvier 1785. Q. 24-1, p. 258. Hamilton avait plusieurs fois demandé à Haldimand, avant le départ de celui-ci, des renseignements et des instructions relatives au gouvernement de la province. Comme elles furent différées jusqu'au dernier moment, il s'était adressé à Sydney pour les papiers et les instructions nécessaires. Voir Hamilton à Haldimand, Q. 23, p. 382.; Hamilton à Sydney, Q. 23, p. 389; et Finlay à Nepean, Q. 23, p. 438.

Les Canadiens-français, à l'exception bien entendu des seigneurs, protestèrent vigoureusement contre l'application des corvées et autres exactions féodales de l'ancien régime, telles que mises en vigueur par Carleton et Haldimand et ensuite par Hope, ces matières étant du ressort du quartier-maitre général. Entre autres nombreux documents sur ce sujet, l'on peut en consulter une série contenant les griefs des Français et la réponse de Hope. Voir Q. 25, p. 438.